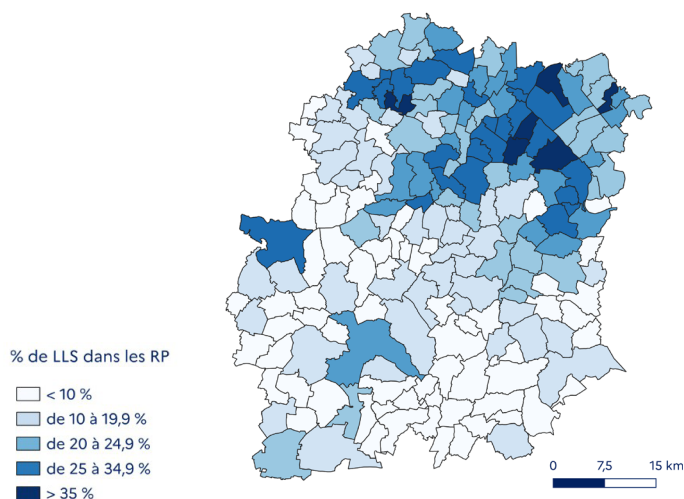


Le parc social de l'Essonne au 1^{er} janvier 2025

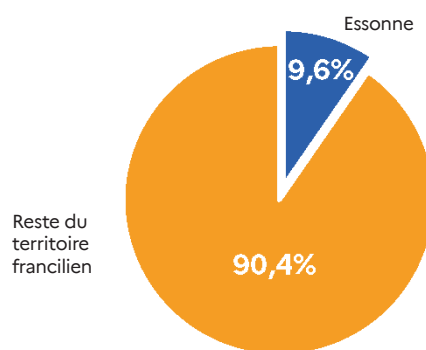
Les résultats présentés sont extraits du répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux (RPLS). Le RPLS recense l'ensemble des logements, conventionnés ou non, déclarés par les organismes bailleurs OPH, ESH, les SEM, les organismes agréés et la Foncière logement. Les logements non conventionnés des SEM ne sont pas comptabilisés dans les résultats présentés ici. Le parc recensé dans le RPLS se distingue du parc recensé au sens de la loi SRU. Les logements-foyers de personnes âgées, de personnes handicapées, de jeunes travailleurs, de travailleurs migrants et les résidences sociales en sont notamment exclus.

Combien de logements sociaux en Essonne ?

Part du parc social pour 100 résidences principales



Avec **135 113** logements sociaux au 1^{er} janvier 2025, le parc social de l'Essonne représente 9,6% du parc social francilien.



Il se compose à **95,5%** d'habitat collectif et se situe à **64%** hors QPV*.

* quartier prioritaire de la politique de la ville

Quelle évolution du parc social de l'Essonne en 2025 ?

Parc social au 01/01/2024
133 930

514 logements ont quitté le parc social

315 démolitions
40 vente à l'occupant
156 Autres ventes
3 changement d'usage

295 rattrapages et omissions**



1 992 logements ont été mis en service *

5 acquisitions avec travaux
945 acquisitions sans travaux
37 acquisitions en VEFA
1 005 construction par l'organisme



Parc social au 01/01/2025
135 113
soit 0,9% de plus

* 399 logements vendus à un autre bailleur (sans incidence)

** Écarts observés entre les déclarations des bailleurs sociaux entre l'année 2024 et 2025, tant vis-à-vis des sorties que des entrées dans le parc social

En six ans, le nombre de logements sociaux a davantage augmenté que l'ensemble des résidences principales :



+ 11,0% dans le parc social entre 2019 et 2025

+ 6,7% pour l'ensemble des résidences principales entre 2016 et 2022



6% des logements ont changé de locataire en 2024

5,0% en Île-de-France

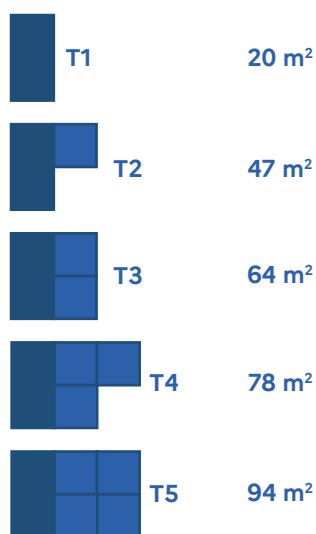


0,8% des logements sont vacants depuis plus de 3 mois

0,8% en Île-de-France

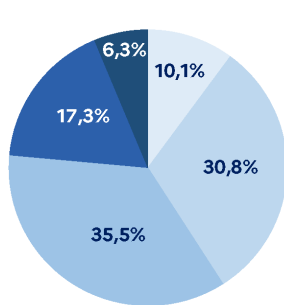
Quelles sont les caractéristiques du parc social de l'Essonne ?

Surface médiane de l'ensemble des logements sociaux de l'Essonne

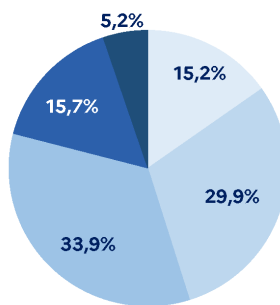


Une structure du parc qui évolue, une production croissante de petites typologies

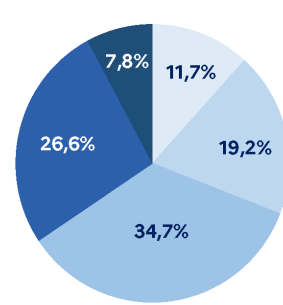
Parc mis en service en 2024



Parc récent*



Ensemble du parc social

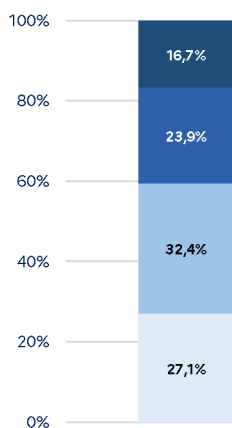


T1 T2 T3 T4 T5 et plus

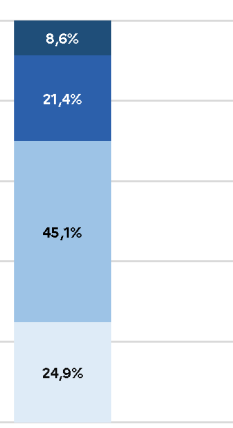
* Ensemble des logements sociaux mis en service depuis 5 ans

Une diversification des types de financement

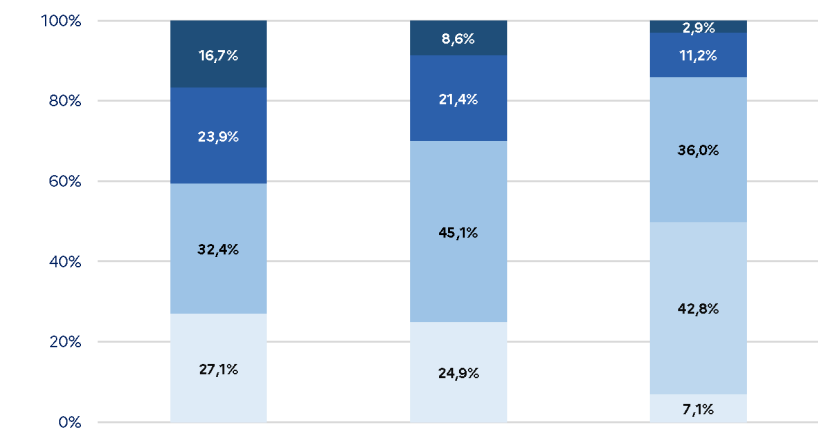
Parc mis en service en 2024



Parc récent*



Ensemble du parc social



PLAI PLUS av.1977 PLUS ap.1977 PLS PLI



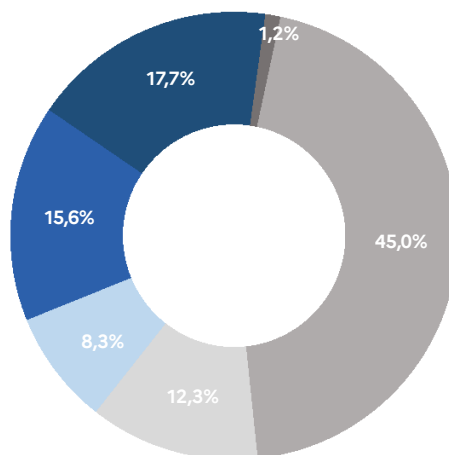
7,4 €/m² : loyer moyen du parc social de l'Essonne. Il est plus bas que le loyer social moyen francilien, qui est de **8,0 €/m²**.

Quel est l'état énergétique du parc social de l'Essonne ?

L'âge moyen du parc de l'Essonne est de **38 ans**. Il est donc plus récent que le parc social francilien (**46 ans**).



Champ : logements ayant un DPE énergie réalisé après le 01/01/2021 (58% du parc)



Période de construction

avant 1945
de 1945 à 1974
de 1975 à 1989
de 1990 à 1999
de 2000 à 2014
depuis 2015

Le parc social de l'Essonne au 1^{er} janvier 2025

Source : Insee, recensement de la population 2022 ; CGDD, RPLS au 1^{er} janvier 2025